



**Association des Parents d'élèves
de l'Enseignement Libre Albert de Mun**

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 9 avril 2015

Membres de l'APEL présents : Carole Lemaire, Véronique Anquetil, Florence Thirion, Vincent Bothorel, Anne-Gaël Gaux, Daniela Costanzo, Emmanuelle Moy, Cybelle Mannes, Christine Arnoux, Nadine Beauregard, Dominique Tessaro, Nathalie Huerre

Membres de l'APEL absents excusés : Delphine Veau, Elodie Grimont Noblet, Karine d'Oria, Philippe Martinou, Regnault Nitot.

Membres de l'APEL non excusés : Brigitte Taravella, Bruno Tailame.

Membres de la Direction présents : Madame Schmit, Madame de Serra Sarfati, Madame Jeannet, Madame Tardi, Madame Duhamel, Monsieur Boschet.

Membre de la Direction absent excusé : Monsieur Clérouin.

La séance débute à 19h30.

1- Facturation des sorties scolaires.

L'Apel s'interrogeait, que malgré l'annulation des sorties scolaires due au plan vigipirate attentat, les familles se voyaient toujours facturer des sorties scolaires. Madame Sarfati explique que depuis dix ans une ligne « sorties scolaires » figure sur les factures des familles afin de ne pas demander aux élèves de transporter d'espèces pour telle ou telle sortie.

Ce forfait « sorties scolaires » est de 60 euros pour les cycles I et II, et de 75 euros pour le cycle III.

Ces forfaits sont répartis sur les trois redevances scolaires que reçoivent les parents .

En juillet, Madame Arnaud (comptable de l'établissement) régularise ces forfaits et déduit, si il y a lieu, le montant non utilisé sur la dernière redevance scolaire.

Quand une enseignante va au delà du montant de ce forfait, elle envoie un courrier aux parents pour information.

2- Jeux dangereux dans la cour du primaire.

Madame Costanzo avait entendu parler d'un jeu dangereux pratiqué par les enfants du primaire, néanmoins le parent qui l'avait alerté sur ce sujet a quitté l'établissement... Madame Sarfati précise que Madame Girard et les enseignantes ne semblent pas avoir constaté la reprise de ces jeux dangereux. Evidemment elles y sont attentives. Madame Moy intervient pour signaler que des parents se plaignent du comportement verbal de certains primaires : mots très grossiers et obscénités. Madame Sarfati invite les parents concernés à se manifester directement auprès d'elle si le cas se présente afin de le régler directement (convocation de l'enfant et des parents de ce dernier ayant commis l'outrage).

Madame Sarfati revient sur le fait qu'un homme rode autour de l'école au niveau du primaire. Ce dernier regarde à travers les grilles et a essayé de s'introduire dans la cour à la sortie des classes. Madame Girard l'a renvoyé. La police municipale, ainsi que le maire de Nogent ont été alertés. La police municipale effectue des rondes régulières. La présence des travaux pouvant entraîner la visite de personnes suspectes, et cet incident s'étant produit, Madame Sarfati a modifié l'organisation de la sortie des élèves sur le temps méridien. Ceux ci sortent désormais par le 5, avenue Clémenceau.

3- Bourses aux livres

La bourse aux livres des primaires se tiendra le jeudi 25 juin à 16h30. Elle sera organisée comme d'habitude par l'APEL. Madame Taravella fera passer un mot dans le cahier de correspondance par l'intermédiaire de Madame Girard. Les enseignantes devront veiller à ce que les lots proposés soient conformes aux listes et complets. On ne pourra pas vendre de lot incomplet. Madame Huerre et les parents du primaire et de l'APEL seront présents à cette vente, comme l'année dernière.

La bourse aux livres du secondaire se tiendra le mardi 16 juin à 16h et concernera les élèves de la 6^{ème} à la seconde, les 1ères et les terminales ayant besoin de leurs manuels pour les révisions du baccalauréat. Elle se tiendra au Passage Chartil afin de ne pas gêner la sortie de classe des primaires à 16h30.

Madame Mannes nous informe qu'elle a procédé à une simulation de vente d'occasion pour les manuels, mettant en relation directe les vendeurs et les acheteurs., et ceci sous la forme d'un tableau partagé. Le vendeur met en ligne les manuels qu'il vend, et l'acheteur complète le tableau et propose l'achat. Ainsi l'école comme l'APEL n'intervient pas dans le processus.

Cela pourrait être une solution intéressante pour les 1eres et les terminales qui n'auront pu être présents lors de la vente du 16 juin...

L'APEL ayant envisagé l'achat des manuels de mathématiques, SVT et LV1 en 6^{ème}, la bourse aux livres en ligne ne les concernerait pas car le reste des manuels à acheter par les familles sont essentiellement des cahiers d'activité. Madame Mannes reviendra vers Madame Duhamel lorsque les listes seront établies...

Pour rappel, les livres de français et d'histoire géographie sont prêtés par l'établissement pour les sixièmes.

En ce qui concerne les cinquièmes, les familles achètent les livres de LV1 ainsi que les cahiers d'activité.

4- Date des réunions parents-professeurs

Les réunions parents-professeurs auront lieu le samedi 5 septembre. Elles débutent à 8h. Elles se déroulent toute la journée.

L'APEL se propose donc d'organiser un café tout au long de cette journée pour un moment convivial et une meilleure visibilité de l'association.

Un tableau de présence des membres de l'APEL va être mis en place prochainement afin que chacun de ces membres puisse tenir une permanence. Des livrets de présentation de l'association seront distribués ce jour aux familles. (livrets stockés dans le local de l'APEL).

5- Questions diverses

Madame Moy intervient quant à l'opportunité d'un suivi de formation concernant les stages APPN. Monsieur Boschet indique que le thème a été mis à l'ordre du jour de la dernière réunion pédagogique des professeurs de sport. Il doit revenir vers eux afin de voir ce qu'il a été décidé. Il est d'ailleurs favorable à ce suivi de formation permettant aux élèves de ne pas perdre l'apprentissage de la formation des gestes qui sauvent.

Monsieur Boschet indique également que l'école recherche de son côté un changement de formule concernant ce stage. Il a pensé à un séjour en bord de mer, mais la formule serait plus onéreuse car il y aurait obligation de choisir un séjour durant la moyenne saison ou saison haute... De la même manière il faudrait avoir dans ce cadre là des intervenants spécialisés ...

Madame Moy s'interroge ensuite sur le fait que pendant la semaine sainte, le bac blanc a été planifié, ce qui a privé les élèves de présence aux différents offices. Madame Tardi explique que ce bac blanc a été planifié en début d'année et que de nombreux facteurs entrent en ligne de compte (oraux en différentes matières à placer, options...) qui obligent à faire des choix.

Madame Moy informe la direction que pendant le bol de riz, un professeur a demandé à ce que les élèves (au service de ce bol de riz) reviennent en cours, et qu'il a dénigré ce geste au lieu de le valoriser. Madame Schmit en prend bonne note et soutient le fait que les professeurs doivent valoriser ces engagements.

L'APEL demande à ce qu'une signalétique soit mise en place afin de faciliter les déplacements des familles lorsqu'ils se trouvent dans l'école et qu'ils doivent assister à certains événements : célébration (chapelle) réunion (salle vidéo et salle polyvalente) et infirmerie (lorsqu'ils doivent aller chercher un enfant malade). Madame Schmit verra cela avec Monsieur Clérouin et Monsieur Matosin.

6- Dates à retenir

Madame Schmit informe l'assemblée que le pot d'accueil des nouveaux parents aura lieu le vendredi 4 septembre. A cette occasion, les parents pourront visiter l'établissement, cette visite se fera avec les différents membres de la direction.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 29 juin à 19H et sera suivi du pot de remerciements de la direction pour AdM en fête.

La réunion des parents correspondants aura lieu le mardi 6 octobre et sera suivi d'un cocktail offert par l'APEL. Madame Schmit propose qu'à cette occasion chaque directeur adjoint soit présent afin de prendre contact avec les parents correspondants.

6- AdM en fête.

Madame Anquetil fait un point sur la fête et informe la direction de l'avancement de la fête. Pour illustrer ses propos, elle distribue un tableau récapitulatif des différents stands et les animations proposées.

Madame Sarfati lui indique que la sortie du primaire se fera à l'heure habituelle : 16h30.

Néanmoins la fête débutera à 16h.

Madame Jeannet indique que l'horaire de la messe le samedi matin est maintenu à l'horaire initialement prévu de 10h, mais que deux baptêmes seront célébrés à 9h (avant la messe). Cette information nous a été donnée ce jour (lundi 13 avril).

La fête , le samedi matin , n'ouvrira ses portes qu'à 11h, il faudra veiller à ce que la salle polyvalente soit fermée jusqu'à cet horaire.

Comme indiqué lors du dernier conseil d'administration la remise du prix AdM aura bien lieu à 12h.

Monsieur Boschet indique que le lieu de l'exposition qu'il organise sera dans le « bocal » lieu de permanence des surveillants (ancien accueil). Il aura également besoin de la salle attenante pour la diffusion d'un film. Madame Anquetil doit voir avec l'animateur des échecs si une autre salle pourrait lui convenir.

D'autre part, la Direction doit réfléchir à un lieu pour la projection de différents films qu'elle souhaite faire visionner aux parents d'élèves. La salle polyvalente est à l'étude. L'établissement possédant tout le matériel nécessaire à cette projection, l'APEL ne s'occupe pas de cet événement.

Madame Sarfati confirme la dédicace sur le stand librairie d'un livre d'un ancien élève.

Madame Anquetil informe le comité que l'association « Chrétiens d'Orient » sera présente lors de la fête.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Nathalie Huerre, secrétaire générale
Pour Anne-Gaël Gaux, présidente.